

# BOCA-CONDUITE

Agrément : E2207900030

## **POURQUOI CHOISIR UNE CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?**

**Tout d'abord notre établissement enregistre de nombreuses inscriptions de candidats en « conduite accompagnée » et est réputé pour dispenser des formations personnalisées et adaptées à chaque individu. Opter pour une conduite accompagnée offre plusieurs avantages :**

### **- Maîtrise accrue du véhicule**

**En effet, fort d'une expérience de 3000 km minimum les conducteurs appréhendent mieux les dangers de la route et anticipent d'avantage les situations de conduite. Il faut savoir que les conducteurs issus de la formation « conduite accompagnée » ont quatre fois moins d'accidents au cours de leurs premières années de conduite que les candidats issus des formations traditionnelles.**

### **- Meilleure réussite à l'examen**

**70% de réussite pour les conduites accompagnées contre 50% pour les formations traditionnelles. Cela s'explique par les kilomètres effectués sur 1 an minimum au terme d'une formation performante. Attention, comme expliqué dans le déroulement de votre formation, un examen reste un examen ! Le plus important c'est que la conduite accompagnée garantit une meilleure sécurité.**

### **- Durée probatoire**

**La période probatoire pour les « conduites accompagnées » est réduite à 2 ans, au lieu de trois ans pour les formations traditionnelles. Vous cumulerez de ce fait vos 12 points plus vite (3 points en plus à la fin de la première année de permis et idem à la fin de la deuxième année) sous réserve de ne pas commettre d'infractions.**

### **- Prime d'assurance**

**Vos aurez des avantages tarifaires de la part des compagnies d'assurances tel que la surprime de la première année diminuée de 50% et sa suppression pure et simple la deuxième année.**

**Alors n'hésitez plus et optez pour une conduite plus sécurisante et avantageuse !!!**